Universitätsbibliothek Frankfurt a.M.
S/71 219
R

Trente-deuxième Année. — Supplément hebdomadaire illustré : LA CROIX DE LORRAINE. — N° 19. — Vendredi 23 Janvier 1914

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS
Ville de Metz :
Trois mois . . . . . 3,30 M.
Alsace-Lorraine, Allemagne :
Trois mois . . . . . 3,32 M.
France :
Un an . . . . . 36 fr.
Six mois . . . . . 18 »
Trois mois . . . . . 10 »
En vente à PARIS
A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration :
14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES
La petite ligne . . . . . 20 Pf.
RÉCLAMES
La ligne . . . . . 50 Pf.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Agences à l'étranger.

Voir à la 4e page la suite et fin de notre feuilleton.

Impressions de France

Elles ne sont pas bonnes en ce moment

Au point de vue politique extérieure d'abord, la fin de l'année 1913 a marqué certainement un recul de l'action et de l'influence françaises: en ce milieu de janvier 1914, il paraît y avoir sinon un mouvement plus accentué, au moins un arrêt dans le recul.

Aussi bien, les puissances amies ou alliées de la France ont-elles un certain mérite à lui rester fidèles, car elles sont très mal impressionnées par sa politique intérieure, et elles se demandent jusqu'où elles peuvent compter sur un gouvernement qui représente les pires adversaires de l'idée monarchique et dont les principaux personnages, son chef en tête, viennent de glorifier le protecteur et le défenseur de Dreyfus.

Au point de vue de la politique strictement intérieure, ce qui se passe maintenant pour les impôts menace tellement la fortune publique que cela prépare une sorte d'anarchie financière, cause fatale de l'inquiétude, de la ruine et de toutes sortes de désastres.

Sur le terrain catholique, les impressions sont encore bien plus déprimantes. La venue au pouvoir du cabinet Doumergue a ramené presque de la violence dans l'application de la loi de Séparation et dans la persécution: les catholiques paraissent toujours plus être en France ce que nous sommes en Alsace-Lorraine, des citoyens inférieurs, de seconde classe tout au plus. On dit, sans doute, — et c'est vrai — que l'activité catholique d'un grand nombre d'œuvres et d'hommes est merveilleuse; malheureusement, cela n'atteint pas du tout les sphères officielles qui, athées et païennes, restent en opposition avec la masse des bons citoyens, et sont ainsi fatalement malfaisantes.

Et pendant que toutes les nations et parlements d'Europe ont l'œil et l'oreille tendus vers leurs frontières, la France donne le meilleur de son attention et de son application à ce qu'elle appelle la défense de l'école laïque par l'étouffement de la liberté des pères de famille, et son Parlement provoque l'Eglise, les catholiques et les patriotes par la nomination comme vice-président, d'un prêtre en révolte officielle à un général athée et de pénible souvenir. Oui, cela est déprimant pour les catholiques de France et scandaleux pour ceux des autres pays.

Je sais bien que quelques-uns préconisent la politique du pire et en espèrent de moins mauvais résultats : le cabinet Doumergue tomberait bientôt, et le sursaut rendrait le pouvoir à de meilleurs éléments ; du reste, voici venir les élections, et elles renouvelleront la Chambre.

Soit ! Laissons espérer ceux qui veulent espérer ; mais, en attendant, le mal se fait sur une plus haute et plus large échelle, et si les résultats désirés et attendus arrêtent la vague corruptrice qui creuse et détruit, seront-ils suffisants pour faire les réparations nécessaires ou même pour les préparer ?

H. C.

La Journée

Contrairement à ce qu'on avait généralement admis, le conseil des anciens au **Reichstag** a décidé que les **interpellations** relatives à l'**affaire de Saverne** seront discutées aujourd'hui vendredi. Les motions des Alsaciens-Lorrains figurent également à l'ordre du jour.

❀

Le Reichstag a poursuivi hier après-midi la discussion du budget de l'intérieur.

Le député alsacien, M. Hægi, a demandé dans son discours que l'Empire autorisât l'établissement de consulats étrangers en Alsace-Lorraine.

❀

Les obsèques du général Picquart auront décidément lieu aux frais de l'Etat.

❀

En **Espagne,** la grève du Rio-Tinto prend une tournure grave, Des collisions se sont produites entre la troupe et les grévistes.

❀

L'éventualité d'une crise ministérielle en **Angleterre** paraît définitivement écartée. Le conseil de cabinet tenu hier est arrivé à une entente au sujet du budget de la marine.

❀

En **Autriche-Hongrie,** la Chambre des députés a adopté les propositions de la conférence mixte constituée par les deux Chambres au sujet du projet de loi complémentaire concernant l'impôt personnel sur le revenu. Ce fait assure la solution des difficultés.

❀

L'incident de frontière serbo-bulgare est clos par une sentence arbitrale du général Holmsen.

❀

Les **troupes grecques** procèdent à l'évacuation des **districts épirotes** qu'elles occupaient. Les bandes albanaises ont commencé à envahir les villages évacués, répandant la terreur dans les populations, qui fuient à leur approche.

❀

On considère à Rome que la **Turquie** fait traîner les négociations avec l'**Italie** pour laisser à cette dernière puissance le soin de garder les îles du Dodécanèse, pendant la guerre que la Turquie prépare contre la Grèce, afin de limiter ainsi le champ d'action de la Turquie dans la mer Egée.

❀

A l'occasion du cinquantenaire de Zemvstos, le **Tsar** a reçu une délégation de ceux-ci.

❀

L'inauguration de l'**assemblée législative égyptienne** a eu lieu hier, en grande pompe, au Caire, en présence du corps diplomatique, de lord Kitchener et des ministres égyptiens. Le Khédive a prononcé un discours. Les journaux célèbrent cet événement.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

La santé de l'Impératrice.

L'Impératrice est malade. Elle souffre de troubles cardiaques qui ont exigé le concours de deux spécialistes anglais.

Sa santé demande les plus grands ménagements. On écourte les soirées auxquelles elle assiste en raison de son état.

Prusse et Bavière.

La *Gazette de l'Etat bavarois* consacre un long article de tête au Congrès prussien sous ce titre : « *Pensée d'Empire et particularisme* ».

« Le 18 janvier, est-il dit, a eu lieu dans la capitale de l'Empire le premier Congrès prussien. Même si on le juge avec la plus grande indulgence et si on tient compte de toute la sincérité de ses adhérents, il est impossible de soutenir qu'il s'est avantageusement introduit dans la vie publique de l'Allemagne.

« Les tendances et les conceptions qui se sont manifestées dans la dernière assemblée de la Ligue prussienne sont en contradiction aussi flagrante que possible avec les fondements sur lesquels l'Empire allemand est bâti et avec des traditions qui, jusqu'à présent, passaient pour décisives dans les différents pays allemands.

Tous les peuples et toutes les races qui composent l'Empire allemand ont le droit de jeter avec orgueil un regard sur leur passé et de se féliciter de ce qui constitue, en dehors des liens qui les unissent à l'Empire, leur personnalité propre. Si on proclame par trop haut sa propre excellence, si l'on cherche à renforcer l'estime que l'on a de soi-même en rabaissant les voisins, ceci doit mécontenter fortement tous les autres habitants de cette flère maison qu'on appelle l'Empire allemand.

« Ce ne sont pas tant les phrases isolées que la note fondamentale de ce Congrès qui ont provoqué en Allemagne un regret presque unanime.

« L'Empire allemand repose sur une base fédéraliste, et tous ceux qui lui veulent du bien considèrent comme leur premier devoir de garder et de défendre avec le soin le plus jaloux à cette base.

« On retrouve cette conception directrice dans de nombreux et solennels discours de l'Empereur et des princes confédérés, ainsi que dans les appréciations de tous les chanceliers de l'Empire.

« C'est en particulier le Sud de l'Empire qui a toutes les raisons du monde de protester énergiquement contre les excès particularistes aussi regrettables qu'on a dû enregistrer à l'étonnement du peuple allemand tout entier.

« En ce qui concerne le général von Kracht, il a éclairci de façon chevaleresque le malentendu, mais tout le reste du Congrès, pour autant qu'il concernait les questions nationales du jour, a pu faire supposer chez ses adhérents une sorte de délire de la persécution et a accusé un symptôme maladif dont il faut souhaiter la disparition rapide dans l'intérêt de l'Empire. »

Un drame du patinage. Héroïque sauvetage.

De toutes parts on annonce, d'Allemagne, de graves accidents de patinage; des centaines de noyades se comptent depuis les quelques jours que l'on patine. Une de ces catastrophes est mandée de Brunswick; heureusement, elle a eu, grâce à l'héroïsme du capitaine von Grone, officier d'ordonnance du nouveau duc de Brunswick, gendre de l'Empereur, une issue non tragique. Le capitaine passait lundi près du lac de la Croix, aux portes de Brunswick, lorsqu'il vit un des nombreux patineurs disparaître sous la glace. C'était un jeune garçon de 14 ans. Le capitaine courut à son secours et, la glace se brisant sous lui, il disparut à son tour sous l'eau. Par des efforts surhumains, l'officier réussit cependant à saisir le garçon et à regagner avec lui la surface de la glace et les bords du lac, où plusieurs personnes s'empressèrent autour du jeune noyé.

Avant que l'officier lui-même eut le temps de se réconforter, il aperçut sur la glace une nouvelle catastrophe : une jeune fille de 13 ans environ s'enfonça dans la glace et disparut. Au même moment, le capitaine s'élança de nouveau au secours de l'enfant. Un monsieur d'une cinquantaine d'années, le suivit et tous deux, arrivés près de l'ouverture où la jeune fille avait disparue, s'enfoncèrent dans l'eau. Encore une fois, le capitaine eut la chance de saisir la victime et de la hissser sur la glace; mais en même temps, il s'aperçut d'un nouveau malheur : son compagnon de sauvetage allait perdre force et se noyer. Un dernier effort de l'officier eut raison de la fatalité; il put maintenir le monsieur sur l'eau jusqu'au moment où d'autres personnes arrivèrent et retirèrent les deux noyés de l'eau. Arrivé au bord du lac, le courageux capitaine s'évanouit et dut être transporté chez lui en automobile.

Les trois personnes qui doivent leur vie à ce héros se sont vite remises.

Le duc de Brunswick, prévenu de l'affaire, est allé aussitôt rendre visite à son courageux officier d'ordonnance.

FRANCE

Le secret du vote.

Le ministre de l'intérieur va proposer à la Chambre un certain nombre de modifications à la loi du 29 juillet dernier sur le secret et la liberté du vote, afin de simplifier certaines formalités.

M. Caillaux est prévoyant.

Les ministres, on le sait, ne peuvent plus caser dans les administrations de l'Etat leurs chefs, sous-chefs ou attachés de cabinet. Comment récompenser alors les services rendus et se ménager des dévouements pour l'avenir? M. Caillaux, qui a des attaches dans la Haute Banque — chacun sait ça — est moins embarrassé que ses collègues. Il case d'avance ses collaborateurs dans les grands établissements financiers. Ne dit-on pas qu'en prévision d'une chute prochaine il aurait réservé à son chef de cabinet un poste de choix. Il deviendrait rien moins que sous-directeur de l'une des plus importantes maisons de crédit de Paris. M. Caillaux démentira, c'est son habitude. Mais au lendemain de sa chute, nous verrons bien si les événements ne nous donnent pas raison, conclut la *Libre Parole*.

La grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin en hydroplane.

On mande de Nice que la grande-duchesse de Mecklembourg-Schwerin, en villégiature à Ezé, a fait mercredi une ascension à bord d'un hydroplane piloté par Marion. L'aviateur a emmené sa passagère au-dessus d'Ezé, Beaulieu et Saint-Jean à une hauteur de 400 mètres. La promenade a duré une vingtaine de minutes.

ANGLETERRE

Les armements navals.

M. Winston Churchill présentera au Conseil des ministres les plans de l'Amirauté qui consistent à demander 4 cuirassés et plusieurs unités de plus faible tonnage. M. Winston Churchill avait déjà déclaré qu'il fallait 7 cuirassés pour assurer la suprématie navale de l'Angleterre.

M. Lloyd George, se faisant le porte-parole des libéraux, a refusé les crédits nécessaires à ce programme naval. On prévoit donc que malgré les démentis officiels un conflit surgira de cette situation.

La perte du sous-marin « A-7 ».

Mercredi dernier, un contre-torpilleur a découvert, à 4 heures 1/2 de l'après-midi, le sous-marin *A-7*, à 33 brasses de profondeur. Un autre contre-torpilleur restera en permanence sur les lieux et les travaux pour relever le *A-7*, commenceront demain matin à la pointe du jour.

ITALIE

L'armée italienne traverse une crise.

Dans la *Revue militaire suisse* un officier italien émet des appréciations sévères sur l'état dans lequel se trouve présentement l'armée du roi Victor-Emmanuel.

« Il n'y a pas plus de quinze jours, écrit-il, notre ministre de la guerre, en proie à un profond découragement, disait à un de nos représentants à l'étranger que jamais, depuis 1866, l'armée italienne n'avait traversé une crise semblable. L'armée souffre de deux graves maladies, anémie de soldats et anémie d'officiers. »

Les opérations en Libye accaparant 70.000 hommes, les unités sont réduites à l'état de squelette. En raison de l'insuffisance du budget de la guerre, les régiments manquent du nécessaire, ce qui n'empêche pas que, par un paradoxe, le ministre songe à créer deux nouveaux corps d'armée.

En ce qui concerne les officiers, on cède à la folie du nombre. « C'est pour cette raison qu'actuellement le service des officiers est devenu obligatoire — on en maintient contre leur volonté —, et c'est encore pour cette raison qu'on a fait tout le possible pour refaire une virginité aux officiers jugés incapables pour un grade supérieur, ou qui ont donné de mauvaises preuves en Libye. C'est pour cette raison enfin qu'on ramasse dans le pays tout ce qu'on peut ramasser pour fabriquer à la hâte des sous-lieutenants. Pas besoin d'en savoir long, pas besoin de donner de fortes garanties d'éducation morale!...

« Dans cette question, le ministre semble ne voir qu'une chose, l'interpellation probable à la Chambre, à laquelle il répondra par un de ces discours brillants mais vides dont il a la spécialité. »

TURQUIE

Le rôle de la mission allemande.

Nous avons signalé l'article de la *Gazette de Cologne*, qui a fait ressortir que la mission allemande est née du désir du gouvernement turc, et n'a pour but aucune ingérence de la politique allemande.

Les attributions du général von Sanders ont été discutées à Constantinople.

A Berlin, la question n'a jamais été politique, mais simplement de technique militaire pour les Turcs.

D'ailleurs, pendant le séjour du président du conseil de Russie à Berlin, en novembre dernier, la question a été discutée en détail entre lui et les hommes d'Etat allemands.

Il a été alors promis d'étudier les désirs russes, à savoir que le le général ne fût plus investi d'un commandement, ou bien que l'on déplaçat le siège de son commandement.

Le gouvernement allemand répondit peu après que la modification des attributions de la mission n'était plus possible, mais qu'on examinerait le transport du siège de cette mission à Andrinople ou à Smyrne.

Aujourd'hui, des raisons techniques s'opposent à tout changement.

L'article se termine en affirmant que le prestige de personne n'est ici en jeu; que la question est et doit rester de pure utilité pratique au point de vue turc, comme le comprend le général von Sanders.

ALSACE-LORRAINE

Chambre de commerce de Metz

APERÇU PROVISOIRE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PENDANT L'ANNÉE 1913

(*Suite.*)

Il y a lieu de faire les observations suivantes sur la situation de l'*industrie du fer et de l'acier*, qui occupe la place la plus importante dans tout le district de la Chambre :

Après que vers la fin de l'année 1912 déjà, le développement favorable du marché du fer fut arrivé à un point d'arrêt par suite de la guerre dans les Balkans et la situation politique incertaine, la foi des milieux du commerce et des consommateurs dans une continuation ou une reprise de le conjoncture s'amoindrit de plus en plus au début de l'année 1913. Bien que d'une façon générale, les usines aient été bien occupées et qu'elles eussent pour assez longtemps encore des commandes à des prix satisfaisants, on rencontra à la longue des cours inférieurs.

Entretemps, le stock des commandes des usines s'épuisait lentement et du moment que les usines belges, qui presque toujours n'ont de commandes que pour une période assez courte contrairement aux usines allemandes, suivaient de très près sur le marché d'exportation toute affaire qui se présentait, force fut aux usines allemandes de les suivre pour les prix, qu'elles le voulussent ou non.

Ni la prolongation du Syndicat du fil de fer tréfilé, ni les négociations en vue de constituer un Syndicat du fer en barres ont pu arrêter le nouveau recul sur le marché du fer et chaque mois les prix allaient en diminuant. Ce sont naturellement les produits pour lesquels il n'existe pas de syndicat qui eurent le plus à souffrir de cet état de choses, en première ligne le fer en barres, pour lequel les prix étaient de 28 à 30 marks inférieurs par tonne à ceux payés au moment des cours les plus élevés en 1912. Contrairement aux mauvais prix, le travail demeurait relativement abondant.

Durant la première moitié de l'année 1913, le *commerce du fer brut* n'a rien laissé à désirer en ce sens que les prix réalisés ont reçu une base constante par suite de la coalition décidée des producteurs allemands de fer brut. Pendant les premiers mois, les demandes étaient si fortes qu'il y eut des difficultés pour satisfaire aux exigences de la clientèle. Vers le milieu de l'année, le commerce fut inquiété par la baisse du marché anglais et les clients montrèrent une grande réserve pour leurs achats supplémentaires. D'une façon générale, cependant, les ordres pour 1913 avaient été passés avant ce moment déjà, de sorte qu'à tout prendre, ce revirement n'a pu exercer une influence très préjudiciable.

Cependant, dans la seconde moitié de l'année, des prix très bas ont été établis, principalement dans le nord de l'Allemagne, pour du fer anglais. En conséquence, le Syndicat du fer brut a dû également diminuer ses prix. Pendant cette période également, les achats de fer brut n'étaient plus satisfaisants et les producteurs ont dû se résoudre soit à restreindre la production ou à agrandir considérablement leurs stocks de réserve.

Les expéditions actuelles ne correspondent plus à la production courante, elles sont en général inférieures de 20 0/0 à ce qu'elles furent au début de l'année. Ce sont en particulier les ventes à l'étranger qui ont diminué; c'est ainsi que les aciéries belges, entre autres, qui jusqu'à présent achetaient une partie de leur fonte en Allemagne, se sont rendues indépendantes en produisant elles-mêmes la quantité dont elles ont besoin pour les périodes où les affaires vont mal. En outre, l'exportation pour l'Italie, l'Autriche et la Suisse a subi une forte diminution.

Enfin, on s'est tenu sur la réserve en ce qui concerne les achats pour 1914, les clients espérant de nouvelles réductions de prix. Toutefois, le marché du fer brut anglais s'est de nouveau raffermi pendant ces derniers temps et l'on suppose que les clients se décideront à des achats, du moins pour la première moitié de 1914.

Pour les *articles demi-manufacturés*, la pénurie de matériaux qui avait encore régné durant les derniers mois de l'exercice précédent, a cessé au commencement de l'année et les commandes sont arrivées plus lentement. Il convient d'ajouter qu'entretemps les nouvelles usines fournissaient des quantités considérables d'articles demi-manufacturés, de sorte que le stock de commandes diminuait d'une façon continue. Le Syndicat s'est trouvé dans l'obligation de diminuer pendant les mois de juin et de septembre les prix des articles demi-manufacturés de 5 M par tonne.

Pour le *matériel de superstructure* (rails, traverses, éclisses), l'occupation n'a cessé d'être très bonne par suite de l'établissement et de la construction de nouvelles lignes de chemin de fer.

L'arrivée des commandes pour les *articles en fer moulé* est restée dans des limites étroites, parce que les travaux en ciment armé augmentent de plus en plus. La diminution des prix de 5 M au mois de septembre n'a pas amené de modification sous ce rapport. Pendant la première moitié de l'année l'occupation en ce qui concerne le *fil tréfilé* s'est ressentie de l'incertitude qui régnait au sujet du renouvellement du syndicat. Cependant le renouvellement du syndicat ou sa prolongation vers le milieu de l'année n'a pas amené de modification sensible. Comme les tréfileries existantes se chargent elles-mêmes de plus en plus de l'affinage de leurs produits ou bien que des usines d'affinage se joignent à elles, et que les quantités qui entrent ici en ligne de compte ne vont pas au Syndicat, on ne peut guère espérer une amélioration de la situation. La réduction du prix de 5 M par tonne survenue au mois d'octobre n'a pas ranimé le commerce.

Dans les premiers mois de l'année, une baisse de prix s'est produite, ainsi que nous l'avons déjà dit, pour le *fer en barres*. Cet abaissement s'est accentué de plus en plus. Il faut y ajouter la concurrence faite par les nouveaux établissements, qui voulaient à tout prix se procurer du travail. Apparemment on a atteint dans les mois d'octobre et de novembre le niveau le plus bas pour les prix ; certains symptômes d'une amélioration se font sentir ; en tout cas on n'espère pas beaucoup avant le printemps 1914. Pour les mois d'hiver les usines ont passablement d'occupation, bien que les prix soient mauvais.

Les usines de finissage, en particulier les ateliers de construction en fer et de construction de ponts, les chaudronneries, les fonderies de cylindres et autres usines, avaient en général beaucoup d'occupation. Dans quelques cas isolés on a constaté pendant la seconde moitié de l'année une diminution des commandes. Maintes fois on s'est plaint que les prix des matières premières et des articles demi-manufacturés sont maintenant trop élevés par les syndicats par égard aux prix de vente à réaliser.

Le mouvement rétrograde qui s'est manifesté vers le milieu de l'année sur le marché du fer et qui entretemps a pris des formes plus aiguës, est demeuré jusqu'après sans influence sur la vente des *houillères* lorraines. Elles avaient en permanence beaucoup de travail et n'ont pu satisfaire aux demandes de la clientèle, de sorte qu'on n'a pas eu besoin de recourir à des réductions de la production, comme elles ont dû être ordonnées par exemple sur une grande échelle en Westphalie, et qu'il n'y a pas lieu non plus de s'attendre à des réductions pour les temps prochains. Heureusement il ne s'est pas produit cette année de pénurie de wagons et il n'y a pas eu de troubles ouvriers. Depuis que les tarifs exceptionnels sont de nouveau en vigueur pour l'Italie, l'exportation pour ce pays s'est augmentée dans des proportions assez considérables. Les prix se sont bien maintenus; pour les commandes à livrer en 1914 on a cependant dû consentir des réductions correspondant à la baisse de la conjoncture.

Comparée à l'année précédente, la situation des *salines* n'est pas devenue plus mauvaise. Les écoulements sont demeurés satisfaisants ; pour certains produits on a réussi à amener une amélioration des prix, mais elle couvre à peine le surplus des dépenses que cause l'augmentation des prix de la toile avec laquelle on fabrique les sacs.

Les articles de l'*industrie des produits chimiques*, quels que la soude, l'acide sulfurique et l'acide muriatique, le sulfate de soude, les superphosphates ont enregistré également de nombreuses commandes. Malgré cette situation exceptionnelle on a dû, par suite de la concurrence étrangère, consentir de nouvelles réductions de prix pour la soude et le superphosphate et les apparences ne sont pas telles qu'on pourrait s'attendre, dans un avenir prochain, à une amélioration de la situation.

(*A suivre.*)

Actes, Avis et Renseignements.

Distinction. — M. le professeur supérieur Kintzinger, à Metz, a reçu de l'Empereur l'autorisation de porter la croix de commandeur de l'ordre de Pie IX, décoration qui lui avait été accordée par S. S. Pie X au lendemain du Congrès catholique.

Nominations. — Le Statthalter a approuvé la nomination de M. le pasteur Ihme, de Fénétrange, comme pasteur à Offweiler.

Ont été nommés à titre définitif : les instituteurs MM. Gaspard Fœgen, à Eblange ; Joseph Frécaut, à Ajoncourt ; Charles Hallinger, à Burscheid, et Jean-Pierre Lacroix, à Petite-Rosselle, ainsi que Mlle Marguerite Lang, à Stahlheim.

Mlle Montada, institutrice à Stahlheim, a été, sur sa demande, relevée de ses fonctions.

L'AFFAIRE DE SAVERNE

Contre le « Zaberner Anzeiger ».

Notre confrère de Saverne a les honneurs d'une profonde inimitié de la part des sphères militaires ; mercredi dernier la police municipale a fait une enquête dans tous les débits de Saverne pour établir combien et quels débits reçoivent le *Zaberner Anzeiger*. C'est l'adminsitration militaire qui aurait réclamé cette enquête.

Les lettres continuent à affluer.

L'*Elsässer* apprend que tous les jours encore, le courrier apporte à la mairie de Saverne des lettres, anonymes ou signées, exprimant, les premières surtout, des sentiments de haine et de mépris, les autres, des félicitations et des encouragements aux autorités locales. Parmi ces dernières, l'*Elsässer* en cite une provenant d'une dame du meilleur monde de Berlin qui considère comme « une grande injustice » ce qui est arrivé à Saverne ; elle proteste contre l'attitude provocante des dames d'officiers se promenant en groupe dans les rues et considère le jugement de Strasbourg comme un coup de poing reçu en plein visage et dont les conséquences peuvent être des plus graves pour la patrie allemande.

Cartes postales et poésies.

Le colporteur Max Contura, un Vieil-Allemand, faisait de bonnes affaires en vendant, dans les débits de Sarralbe, des cartes postales représentant « la révolution à Saverne » et des poésies ayant pour titres. « Wackes et lieutenant » et « La Comédie de Saverne ». Il fut verbalisé et invité à payer deux amendes de 40 et 50 M pour excitations. Contura refusa de payer les amendes et fit opposition ; l'affaire fut donc portée devant le tribunal des échevins qui maintint la condamnation première. Le procureur fit ressortir comme circonstance aggravante que le prévenu ne méritait aucun ménagement parce que, Vieil-Allemand, il devait moins que tout autre mettre en vente des cartes et des écrits de cette sorte.

LANDTAG

DEUXIÈME CHAMBRE

On se rappelle que dès l'ouverture de la Chambre le Groupe lorrain, sur l'initiative du député de Boulay, a réclamé un travail moins compliqué et partant, plus accéléré de la commission du budget, dans le but d'arriver à boucler le budget à temps, et d'éviter toutes les suites aussi onéreuses que fâcheuses du retard apporté à sa finition. Or cette initiative semble avoir porter ses fruits. La commission a travaillé avec un certain acharnement cette semaine ; sauf l'un ou l'autre chapitre du budget reste en suspens. On pense n'avoir plus pour la semaine prochaine que les budgets ressortissant du Ministère de l'intérieur, et la commission aura, sauf imprévus, fourni cette année en deux semaines la somme de travail qui précédemment nécessitait de deux à trois mois. Il est vrai que les séances plénières s'en ressentiront probablement un peu, bien des discours et des discussions, qui ont été rentrés devant la commission, ayant toutes les chances pour être repris ou au moins e fleurés en séance plénière (car on sait qu'un discours rentré est entaché d'une certaine nocivité pour ceux qui en ont fait la gestation...)

Prochaine séance plénière : Mercredi 28 janvier. Budget et probablement un budget supplémentaire contenant des crédits spéciaux affectés aux employés et fonctionnaires non en titre (*nicht etatsmässig.*)

Vers des lois d'exception.

Revenant hier dans son article de tête sur les conséquences des affaires de Saverne, le *Nouvelliste* de Colmar prévoit qu'un jour ou d'autre les officiers supérieurs les plus en cause dans ces incidents, en particulier MM. von Deimling et von Reutter, seront inévitablement atteints par la répercussion de cette affaire et des éclats qu'elle provoque encore tous les jours en Allemagne. Puis notre confrère ajoute ces réflexions qu'il doit tenir de bonne source :

Si d'ailleurs le tour des officiers n'est pas encore venu d'expier leurs maladresses, les hommes d'Etat de Strasbourg passent déjà de bien mauvais moments. Le Statthalter est revenu de Berlin et a immédiatement convoqué une conférence de ses quatre collaborateurs. Rien n'a transpiré jusqu'ici des paroles qui ont été échangées au cours de ce long entretien. Et pourtant nous savons que si l'entente s'est produite, ou du moins si le pouvoir central croit en avoir trouvé les bases, c'est sur notre dos qu'elle se fera. M. le comte de Wedel n'avait pas renoncé aux lois d'exception dont, pour donner satisfaction à nos ennemis et aux siens, il avait proposé de nous gratifier : « On me reproche de ne pas me montrer assez énergique vis-à-vis des nationalistes. Donnez-moi les moyens de l'être. La législation actuelle me lie les mains. » Voilà, à peu près, le langage qu'il a tenu à Berlin et nous avons quelque raison de croire que son point de vue a triomphé, du moins dans les cercles gou-

vernementaux. Nous pouvons donc nous attendre à voir modifier, à notre désavantage, les lois d'Empire sur la presse et sur le droit d'association. On modifiera légèrement les premiers projets, afin de ne pas trop effaroucher le Reichstag; mais le texte en sera encore assez élastique pour permettre de lui donner une interprétation... dictatoriale.

Dans le Ministère.

La *Strassburger Post*, dans une note qui se donne une allure officieuse, croit savoir que les bruits concernant les changements prochains dans le ministère d'Alsace-Lorraine se confirment pour MM. le baron Zorn de Bulach et Mandel; par contre, la chose serait bien moins certaine pour ce qui concerne le départ du Statthalter; on n'y songerait pas dans les sphères compétentes. La *Post* donne à entendre que la nouvelle du départ de MM. de Bulach et Mandel n'a pas provoqué d'autre étonnement à Strasbourg, au moins dans les sphères intéressées, vu que ces bruits ont plutôt leur origine dans la capitale de l'Alsace-Lorraine qu'à Berlin, ce qui, en bon français, signifie, croyons-nous, que MM. de Bulach et Mandel auraient pris les devants et présenté eux-mêmes leur démission. Les choses, du reste, ne vont guère jamais autrement pour les fonctionnaires de cette classe. Au reste, conclut la *Post*, aucune décision n'a encore été prise concernant les changements à intervenir au sein du ministère.

Hier nous avons rapporté que dans le conseil des ministres tenu au lendemain de l'arrivée du Statthalter de Berlin, il avait été établi que les démissions dans le ministère de Strasbourg n'auraient lieu qu'au printemps, après l'apaisement des esprits surexcités par les affaires de Saverne. Ce matin la *Strassburger Korrespondenz* déclare que ces informations publiées par la *Oberelsässische Landeszeitung* ne répondent pas à la réalité.

Calendrier. — Aujourd'hui, vendredi 23 janvier, vingt-troisième jour de l'année. Lever du soleil: 7 h. 44; coucher: 4 h. 41.

Lune : nouvelle, le 26.

Fête du jour. — Saint Fabien.

Ephémérides lorraines. — 23 janvier 1856. Mort de M. l'abbé Rohrbacher, auteur de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, né à Langatte en 1789.

La température. — La situation atmosphérique reste sensiblement la même en Europe. La pression est encore élevée sur le nord-ouest et le centre.

Le vent est faible ou modéré des régions est sur les côtes de la Manche.

La température a baissé dans l'ouest et le nord; elle était hier matin : —23° au Spitzberg, —11° à Varsovie, —10° à Charleville, —9° à Paris et à Toulouse, —6° à Clermont-Ferrand, —4° à Bordeaux, —2° à Brest, +10° à Alger.

Un temps beau et froid est probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISSENET, à Metz)

	BAROMÈTRE A 0°	THERMOMÈTRE	VENT	TEMPS
22 janv. à 4 h. soir	744.1	— 3.0	N	Beau
23 janv. à 8 h. matin	746.5	— 5.2	E N E	Couv.

Thermomètre. — Maximum du 22 : —2.0°; Minimum aujourd'hui . —6.5

CHRONIQUE MESSINE

Dîner à l'Hôtel-de-Ville.

M. le Dr Foret, maire de Metz, a offert hier soir, dans les salons de l'Hôtel de Ville, un dîner à Messieurs les membres du Conseil municipal, aux chefs des différentes administrations, aux représentants de Metz et de l'arrondissement au Landtag et aux membres de la presse. La table était dressée en fer à cheval dans le grand salon. M. le Maire avait à sa droite S. Exc. le général von Oven, gouverneur de Metz; M. Müller, conseiller intime de commerce, président de la Chambre de commerce; M. le baron de Lœper, directeur de Metz-campagne; à sa gauche, M. le baron de Gemmingen, président de la Lorraine; le lieutenant-colonel Kabisch, chef de l'état-major du gouvernement; M. le Dr Seifert, adjoint; en face de M. le Maire était placé le colonel Heuer, commandant du 98e régiment d'infanterie (régiment de Metz) entre MM. Baumbach de Kaimberg, président de police, et Kayser, conseiller supérieur de gouvernement. On remarquait en outre MM. le Dr Rech, maire du Sablon, membre de la première Chambre; Miethe, membre de la première Chambre; Hinsberg, membre de la deuxième Chambre; Kahl, conservateur des forêts; Seeger, Cailloud, Federspil, Broichmann, ten Brink, Rick, conseillers de gouvernement.

Le menu, préparé avec beaucoup de soin et d'art, a été servi par M. Feindel, le propriétaire du Restaurant Moitrier.

Au champagne M. le Dr Foret a salué ses hôtes en termes cordiaux et a surtout exprimé les regrets que la nouvelle du prochain départ de S. Exc. le général von Oven, gouverneur de Metz, cause aux représentants de la Ville; il a fait ressortir les excellentes relations qui ont toujours existé entre le Gouverneur et la municipalité. Celle-ci, à titre de souvenir, a tenu à offrir au général le portrait de S. M. l'Empereur peint par une artiste de Metz (Mme Stœtzer).

Le général von Oven, dans une improvisation bien sentie, a vivement remercié M. le Maire. Il emportera les meilleurs souvenirs de Metz, a-t-il dit. Sans doute, dans une grande ville de garnison telle que Metz, il peut se produire comme ailleurs des conflits entre civils et militaires; mais lorsqu'un fait de ce genre survient, on remet l'affaire aux tribunaux et tout est dit. Le général a parlé à son tour des bons rapports entre la Ville et le Gouvernement militaire. Il a formé les meilleurs vœux pour la prospérité de la cité et a porté un vivat à la Ville et à son Maire.

Ce toast a rencontré un accueil empressé.

Au cours du repas M. le Dr Christel, conseiller, a donné lecture d'une chronique fort humoristique et spirituelle sur une série de questions municipales.

Le café a été servi dans la salle des mariages et les invités, qui sont restés réunis en conversation très animée, ont emporté la meilleure impression de cette soirée.

Distinction posthume.

Nous apprenons de source certaine que le ministère de la guerre français vient d'accorder la médaille de 1870 à M. l'abbé François Chéry, curé de Marthil, pour avoir soigné avec un dévouement inlassable les blessés dans les ambulances du Grand-Séminaire pendant le blocus de Metz. Cette distinction bien méritée n'a qu'un tort, c'est d'arriver trop tard : M. l'abbé Chéry est décédé depuis six semaines.

Le discours de l'Evêque de Luxembourg au Congrès catholique.

Les poursuites intentées par plusieurs députés anticatholiques à Mgr l'Evêque de Luxembourg pour son discours prononcé au Congrès des catholiques à Metz sont sur le point d'aboutir; les témoins habitant hors du Luxembourg ont été entendus pour la majeure partie et Mgr Koppes lui-même a été cité mercredi dernier devant le juge d'instruction pour être entendu; il se présenta en personne pour être interrogé sur les différentes charges relevées contre sa personne. Rien de ces dépositions n'a transpiré dans le public; on sait seulement que Mgr Koppes sera cité très prochainement à la barre de la correctionnelle.

Chemins de fer.

Le 27 janvier prochain, les bureaux d'expédition pour la petite et la grande vitesse aux gares de Metz et Novéant seront fermés à partir de 5 h. de l'après-midi; le service de chargement et de déchargement ne subira aucune restriction.

Chômage de canaux.

Seront fermés à la circulation, du 15 juin au 6 juillet, le canal de la Sarre, à l'exception de la partie comprise entre les kilomètres 0 et 3,1; les bras du canal situés près de Wölferding et Grossblittersdorf et le canal de Loudrefing; le canal de la Moselle, y compris le canal latéral d'Ars; la Moselle canalisée entre la frontière française et Metz. Des renseignements plus précis ne pourront pas être donnés sur le chômages de ces canaux avant les décisions qui seront prises communément à ce sujet en mars ou en avril, par les représentants allemands, français et belges des gouvernements intéressés.

Contre la légion étrangère.

Dans sa dernière assemblée générale, le Comité de la Société fondée à Munich pour combattre la légion étrangère a décidé de faire poser des affiches dans les gares et dans les bureaux de renseignements pour émigrants, dans le but de détourner les jeunes gens de la légion; des feuilles volantes seront en outre distribuées à certains moments plus critiques de l'année.

J. Pavis & Riegel
Metz
9bis, rue du Petit-Paris, 9bis
Blanc
Lingerie
Rideaux

Vol dans un magasin.

Hier après-midi, dans le magasin Fürst, rue des Jardins, une femme se fit présenter des fourrures pour en choisir une et, profitant d'un moment où elle ne se croyait pas observée, elle en fit disparaître une dans sa sacoche; une jeune vendeuse qui l'avait aperçue signala le fait au patron qui fit arrêter la voleuse par la police. La fourrure était marquée au prix de 108 M.

Un sauvetage sur la glace.

Avant-hier après-midi, la fillette âgée de 11 ans des époux Mayer, demeurant rue de la Chaussée à Montigny, qui rentrait de Metz par le canal couvert de glace, enfonça dans l'eau près du pont situé à l'extrémité de la rue du Couvent à Montigny, à un endroit où précédemment on avait enlevé la glace. Le chef d'équipe Eckert, employé à l'administration de la navigation, se précipita immédiatement pour sauver l'enfant, mais disparut bientôt lui-même sous la glace. Après bien des efforts, l'ouvrier Hoff et l'employé d'octroi Schuler parvinrent à retirer le courageux sauveteur, puis, avec l'aide du fils de M. le Dr Reuter et d'un employé du chemin de fer, la fillette fut retirée sans connaissance de l'eau. Dans le bureau d'octroi on la réchauffa et on pratiqua sur elle la respiration artificielle, de sorte que quand le médecin arriva, elle était hors de danger bien qu'encore sans connaissance.

L'Alpe homicide.

La dernière statistique sur les accidents mortels dans les Alpes pendant l'année 1913 établit que 114 personnes ont perdu la vie dans les excursions de montagne, savoir : 43 Autrichiens, 39 Allemands, 16 Suisses, 3 Français, 2 Italiens, 1 Belge, 1 Suédois et 1 Hollandais; pour 8 sinistrés on n'a pu établir de quelle nationalité ils étaient. Parmi les morts se trouvent 6 femmes, 3 guides et 4 soldats suisses de l'artillerie de montagne; 41 personnes sur les 114 tuées étaient parties sans guide. Ces accidents ont été motivés principalement par des avalanches, des tempêtes de neige, des orages, des éboulements de rochers et la rupture de cordes.

Musées municipaux.

Heures d'ouverture des Musées municipaux le dimanche (entrée gratuite) :

Musée principal, rue de la Bibliothèque, de 11 h. à midi et de 2 h. à 3 h.

Collections à la porte des Allemands, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir.

NOUVELLES RÉGIONALES

Les funérailles de M. le chanoine Scherrier à Sarralbe.

La petite ville de Sarralbe a pieusement assisté à ces obsèques célébrées pour un de ses enfants. Hélas, ici également il faut constater que non seulement les *vieux* s'en vont mais que l'ancienne population diminue et est remplacée par une nouvelle génération qui n'est plus dans les mêmes idées religieuses. La belle partie de l'assistance était fournie par les prêtres (ils étaient plus de 80) et par les jeunes personnes sous la direction des Sœurs de Sainte-Chrétienne. Un beau groupe de religieuses de la Toussaint de Montigny et de Flanville marchait derrière la famille où deux nièces du défunt, une Sœur de Sainte-Chrétienne et une Sœur de la Doctrine achevaient de donner le cachet religieux qui de tout temps distinguait la famille Scherrier à Sarralbe. Un vénérable grand oncle mort en 1886 à l'âge de 85 ans, aveugle depuis 1858, était le chef de lignée de cette famille; son neveu Dérousse mort il y a une dizaine d'années, trois frères prêtres dont un missionnaire en Chine, l'autre curé à Sarreinsming et ce professeur émérite près de la tombe duquel pleure aujourd'hui toute une couronne de parents et d'amis : C'est beau au milieu des tristesses d'un deuil. Le ciel semble moins sombre et l'avenir moins dur quand toute la famille chemine ainsi vers l'au-delà.

M. l'abbé Louis Scherrier, comme l'a fait remarquer M. le vicaire général Wagner dans les adieux qu'il a adressés au défunt du haut de la chaire, n'occupe pas une large place dans une statistique ou un nécrologe officiel. Né en 1846, prêtre en 1870, professeur pendant 36 ans à Bitche, aumônier d'un petit asile pour les pauvres à Flanville, chanoine honoraire depuis 1910 et mort samedi dernier, il a eu un théâtre d'action bien modeste et pourtant bien important, si l'on en juge par le nombre et la sympathie des amis qui de tous les coins du diocèse sont venus aujourd'hui à Sarralbe pour lui rendre les derniers devoirs.

M. Louis Scherrier était un prêtre dont les mérites semblaient être des rayonnements de sa qualité maîtresse — l'amour de l'ordre. Il est vrai que les modèles qu'il avait eut sous les yeux dès son enfance avaient fortement déteint sur lui par leur régularité sacerdotale et pastorale : c'étaient les anciens curés de Sarralbe Merlinger et Bettinger et le vénérable Dérousse, son oncle, dont le souvenir n'est pas encore effacé. Son père d'ailleurs et sa mère, qui avaient élevé une nombreuse famille à côté de leur petit commerce, lui avaient inculqué cet amour de l'ordre. Quelques jours après son ordination la guerre éclatait et, dans ces tristes loisirs des premiers mois, des leçons de latin et de français données à quelques jeunes gens de Sarralbe, l'exerçaient à sa future vocation. Il passa quelques semaines comme vicaire à Volmunster, assez longtemps pour s'y faire regretter, mais dès le mois d'avril il dut prendre sa place dans le personnel enseignant du collège de Bitche. On a oublié aujourd'hui quelle était alors, en 1871, la situation de nos maisons d'éducation, mais surtout après la loi du 4 juillet 1872 et les règlements scolaires qui se suivaient sous l'administration de M. de Mœller. En 1875 le collège de Sierck fut fermé; le diocèse de Strasbourg perdit à la même époque tous ses établissements ecclésiastiques: la conduite des Alsaciens, disait un jour à ce sujet un de leurs députés, est plus fière, celle des Lorrains est plus pratique.

Monseigneur Dupont des Loges demanda aux directeurs et professeurs de ses établissements diocésains de rester à leur poste malgré les difficultés de la nouvelle situation. Le sacrifice demandé était pénible, très dur, et, comme on le craignait même alors, peut-être inutile. Bitche avec ses 35 élèves à une certaine époque, ne promettait guère d'être encore viable. Les maîtres eurent le courage de suivre le désir de l'évêque et grâce à la Providence nos établissements sont aujourd'hui prospères. M. Scherrier était alors un des jeunes professeurs qui se mirent avec courage à l'œuvre. Son esprit d'ordre et de travail lui permit d'enseigner avec fruit pendant de longues années. Ses élèves se rappellent encore aujourd'hui avec quelle exactitude il soignait toutes les grandes et les petites choses qui entrent dans le menu du professeur: et notez qu'alors l'enseignement n'était pas précédé d'une série d'années de préparation à l'Université: le zèle et le dévouement devaient nécessairement suppléer parfois à la haute science. Toutefois les élèves de ce temps-là devenus aujourd'hui de brillants professeurs, se rappellent volontiers que leurs maîtres d'alors leur étaient bien dévoués.

M. Scherrier dont la modestie est bien connue a préparé, sans qu'il y parut extérieurement, le renouvellement du chant liturgique dans le diocèse. Vers 1887 ou 1888, alors que personne encore dans notre pays ne songeait à la restauration du plain-chant, il eut la bonne fortune d'aller à Solesmes et d'y passer quelques jours en compagnie des Pères Bédédictins: avec son jugement droit, son sens méthodique et l'esprit d'ordre qui le suivait en tout, il se dit, que le problème poursuivi par lui et quelques-uns de ses amis depuis une dizaine d'années dans les heures de récréation, était résolu.

Les productions musicales du « Cecilien-Verein » allemand lui plaisaient moins, parce que la musique y prend une place trop large; le plain-chant est le chant traditionnel de l'église, partie intégrante de la liturgie, le chant du peuple. Il retourna à Solesmes, y prit des leçons et commença à exercer ses élèves d'après cette nouvelle méthode. Le sillon était tracé, la graine jetée et, maintenant que ces anciens élèves sont devenus prêtres, vicaires et curés, ils n'ont pas eu de peine à continuer sur l'ordre du Pape ce qu'ils avaient déjà appris à l'école de leur premier maître. Quand les premières angoisses d'une maladie de cœur vinrent subitement le saisir il y a quelques années, il dut renoncer à une vie qui lui était chère: la retraite en ville ne lui souriait pas; il fût volontiers resté là où il avait vécu depuis 36 ans; mais nos établissements d'enseignement sont trop à l'étroit pour qu'un prêtre retraité puisse continuer à y demeurer; sa délicatesse et sa modestie ne lui permirent même pas de s'arrêter à pareil rêve et il fut heureux de pouvoir se fixer à Flanville: là il n'avait pas les soucis matériels d'un ménage; mais une belle chapelle avec le Saint-Sacrement à côté de son logement; jardins et parc à perte vue; la facilité de venir à Metz chaque fois qu'il le désirait. Il fut la Providence de ce petit asile de la Charité et en retour des soins qu'on lui donnait il rendit au centuple tout ce que le pur dévouement peut inspirer à un homme généreux et intelligent. C'est là que dans sa chère solitude il continua à s'occuper du chant grégorien comme président de l'Association de Sainte-Cécile, c'est là que Mgr l'Evêque lui conféra le titre et la dignité de chanoine honoraire; il n'avait que 68 ans; avec un corps solidement bâti, il paraissait devoir fournir encore une belle carrière de vieillesse, comme feu son oncle M. Dérousse. Mais dès ce moment le bon Dieu l'a jugé digne de la récompense et l'a appelé à lui subitement, et bien préparé.

Son pauvre frère le missionnaire de Chine vient sans doute de lui écrire, comme il le faisait chaque mois: et en recevant lui-même la dernière lettre du défunt il ne saura pas que désormais cette correspondance si régulière depuis 40 ans ne doit plus être continuée qu'entre lui et le seul frère survivant.

Je souhaite qu'un jour il nous soit donné de prendre connaissance de ces lettres qui depuis 1874 s'échangeaient entre ces frères prêtres et le missionnaire.

Au vénérable curé de Sarreinsming nous offrons en terminant nos plus sympathiques condoléances.

Augny. — (*Un vétéran de 1870.*) M. Nicolas-Alfred Rapp, de cette localité, est un vétéran de 1870. Il a servi à Metz, pendant le siège, à la 1re batterie de la garde mobile de la Moselle, sous les ordres du capitaine Marchal, de Corny, commandant de la batterie. Après la capitulation de Metz, Rapp fut emmené en captivité à Spandau. Le gouvernement allemand a accordé la rente de 150 M à ce brave qui est décoré de la médaille de 1870. Puisse-t-il jouir pendant de longues années de cette rente.

Mardigny. — (*Longs et loyaux services.*) On nous écrit :

Mlle Marie-Adèle Staub, au service de la famille Suisse-Habillon, de Mardigny, durant 27 années consécutives, vient de recevoir de S. M. l'Impératrice, en récompense de ses longs et loyaux services: un diplôme d'honneur, une médaille d'argent et un fauteuil bien confortable.

M. Pichard, maire, accompagné de son adjoint et entouré de son Conseil, lui remit ce triple souvenir avec compliments de circonstance très élogieux et très flatteurs.

Précieuse récompense pour Mlle Aline Staub! Et non moins précieux encouragement pour d'autres!

X.

Hayange. — (SALLE DE LA PLATINERIE : *Le Gendre de M. Poirier*, par la Tournée Vast.) Un gros succès se prépare pour la représentation du *Gendre de M. Poirier*, qui a lieu irrévocablement *dimanche prochain*. Nous avons dit que rien ne manquera à l'éclat et à la joie de cette belle soirée. Ajoutons que toutes les dispositions sont prises pour que la salle soit bien chauffée.

Les portes ouvriront à 7 h. 1/2. Le lever du rideau est fixé à 8 h. 1/4. On peut se procurer des places tous les jours au magasin de musique de M. Kieffer, à Hayange.

— (*Contre l'immoralité publique.*) On nous écrit :

Mercredi soir, à l'Hôtel Terminus, a eu lieu une réunion préparatoire dans le but de former une Société pour combattre l'immoralité publique. Une centaine d'homme avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite. Dans l'assistance on remarquait la présence du clergé, des instituteurs des écoles primaire et supérieure, des employés de l'administration et des Usines, des hôteliers et commerçants.

Au début de la séance, on craignait un fiasco complet car, pour des motifs que nous ignorons, le comité provisoire s'était désisté au dernier moment.

M. Windeck, notre dévoué maire, était retenu à Berlin par son mandat de député, mais grâce au courageux orateur, M. N.-W. Schmidt, de Cologne, qui dut à lui seul ouvrir et diriger la séance, cette Société si opportune a vu le jour.

Dans un beau discours, le conférencier nous montra l'ennemi redoutable que constitue l'immoralité publique, laquelle exerce ses ravages de corruption surtout sur l'enfance et sur les jeunes gens; il nous montra dans un langage clair et précis, ce fléau sous ces quatre formes spéciales: les brochures et gravures obscènes qui s'étalent au grand jours dans les magasins et les vitrines de nos villes et qui pénètrent jusque dans nos campagnes; puis le cinéma immoral et corrupteur, le danger des films indécents, le danger réel pour les mœurs de ces représentations données dans l'obscurité.

Ensuite le terrible mal qui est un vrai suicide national : la stérilité complète ou partielle, voulue et raisonnée. Enfin, la plaie hideuse de nos villes : la prostitution. Ici l'orateur fit un tableau saisissant de l'activité de cette dernière forme de l'immoralité publique qui cherche à s'introduire « officiellement » dans nos contrées industrielles. Il nous montra le danger et le péril, pour le corps et l'esprit qui guettent dans nos villes modernes notre jeunesse universitaire et militaire. La facilité des communications, qui mettent la grande ville à quelques heures seulement du plus petit hameau, est aussi une cause de la corruption qui pénètre ainsi dans nos campagnes.

A ces différentes formes de l'immoralité publique, l'orateur nous montra les remèdes pratiques et les résultats remarquables obtenus grâce à l'activité de la Société.

Devant ces dangers réels de l'immoralité publique, où sombre quelquefois l'honneur, la santé, le patrimoine et la foi de toute une nation, que doit faire l'honnête homme? Chercher par tous les moyens à endiguer ce flot d'ordures qui monte et qui menace de nous submerger. Seul, isolé, l'honnête homme ne peut rien; mais réunis, nous pouvons vaincre l'ennemi.

A la suite de la discussion, la création dans notre ville d'une Société contre l'immoralité publique fut décidée. Quarante membres se sont déjà fait inscrire. On résolut de faire une deuxième réunion afin de constituer le comité définitif. Certes, les Sociétés ne manquent pas dans notre ville: Sociétés patriotiques, guerrières, musicales, sportives, athlétiques, commerciales, scientifiques, amicales, théâtrales, etc., mais on n'en trouvera peu avec un si noble but et demandant un peu de courage civique. La politique qui gâte tout, n'a rien à faire ici et nous devons tous nous rencontrer sur ce terrain pour vaincre ce péril qui menace notre jeunesse, l'espoir de l'avenir.

Un père de famille.

Knutange. — (*Aux assises de Francfort.*) Mercredi dernier a commencé devant les assises de Francfort le procès intenté aux frères Hugo et Kuno Scholten, bien connus par leurs démêlés avec l'administration municipale de Knutange qu'ils ont outragée à différentes reprises. Les deux frères ont fondé au cours de ces dernières années plusieurs Sociétés d'assurance dont les grands titres ronflants étaient en opposition directe avec la sécurité et l'honnêteté des affaires, mais dont l'unique but étaient d'enrichir les hardis fondateurs. Au lieu de faire parvenir à leurs assurés l'argent de la caisse de maladie, les deux inculpés préféraient les envoyer à l'hôpital, ce que la plupart refusaient. Or une clause prévoyait qu'en cas de refus, les assurés perdaient tous droits à la prime d'assurance.

Hier jeudi, après deux jours d'audience, les frères Scholten, présidents de la Sociétés d'assurance pour l'Allemagne du Sud, ont été déclarés coupables de délit contre le droit d'assurance privée et déloyauté. Hugo Scholten a été condamné à un an et neuf mois de prison et 500 M d'amende. Hugo Scholten à un an de prison et 200 M d'amende.

Torcheville. — (*Remise de décoration.*) On nous écrit :

Mercredi 21 janvier, dans l'après-midi, en présence du maire entouré de son conseil, du comité scolaire, du corps des pompiers, ainsi que des enfants des écoles, M. Back, directeur d'arrondissement de Château-Salins, a remis la médaille du Mérite en argent à M. Sébastien Dupont, âgé de 79 ans. Ce vieillard, toujours en parfaite santé, fait depuis 50 ans partie du corps des pompiers de Torcheville, et depuis tantôt 40 ans il en est le capitaine.

En quelques mots, M. le Directeur a fait très heureusement ressortir que point n'est besoin d'être au sommet de l'échelle sociale pour donner à ses concitoyens l'exemple de l'abnégation et du dévouement. C'est cette persévérante modestie dans le sacrifice que Sa Majesté entend récompenser.

Avec une émotion facile à comprendre, le décoré a remercié M. le Directeur et lui a présenté ses cinq fils, qui ont tous payé leur dette à la patrie.

M. le Curé a remercié M. le Directeur et lui a rappelé qu'il y aura bientôt deux ans M. Dupont a célébré ses noces d'or représentant un demi-siècle d'union heureuse et bénie et qu'à cette occasion il a reçu de Sa Majesté la médaille jubilaire en argent.

Habilement formés par le nouvel instituteur, M. Thomas, les enfants des écoles ont exécuté plusieurs chants d'une façon vraiment parfaite.

Un vin d'honneur fut offert par les familles Dupont aux assistants. Les vieilles bouteilles de clairet de Torcheville, tout en apportant la plus franche gaieté, ne purent que faire regretter la disparition à peu près totale du vignoble de Torcheville, jadis si apprécié. On but à sa prochaine et heureuse reconstitution. Un dernier toast fut porté à la santé du digne chef des pompiers. Puisse-t-il, en compagnie de son épouse, jouir longtemps encore de la considération de ses concitoyens et de l'amitié de sa belle famille.

Pettoncourt. — (*Comment est mort le lieutenant Saunier.*) Nous avons annoncé il y a quelque temps la mort, au Borgou, du jeune lieutenant Saunier, dont les parents habitent Pettoncourt. Les détails suivants viennent d'arriver en France :

Le 16 septembre, au matin, le lieutenant Saunier passa l'inspection du poste placé sous son commandement. Il remarqua que trois tirailleurs avaient leurs armes en mauvais état; il ordonna à un sergent de tirailleurs indigènes de lui faire prendre le « barda » (la charge).

Peu après le lieutenant, passant devant les tirailleurs punis, demanda à l'un d'eux où était sa poche à riz.

Le tirailleur répondit : « Elle est dans mon « barda ». Le lieutenant vérifia la charge, il constata que le soldat avait menti; mis en colère par ce mensonge, l'officier gifla légèrement l'homme puis il rentra dans sa case.

Le caporal commandant les hommes punis emmena les trois tirailleurs sous un arbre pour les mettre à l'ombre, il s'absenta ensuite quelques minutes. L'un des noirs profita de cette absence pour s'enfuir dans la forêt.

L'ordonnance du lieutenant, un soldat noir, ayant vu le transfuge, cria à son officier: « Attention, le tirailleur que tu as puni vient de s'enfuir avec son fusil ».

Le lieutenant sortit de sa case. Comme il se trouvait sous sa véranda, le noir qui était caché à la lisière de la forêt attendit que le lieutenant fût bien en vue. Lentement, il le visa. Un coup de feu se fit entendre.

La balle après avoir traversé le mur en terre atteignit Saunier en pleine poitrine. Le malheureux officier tomba; il fut immédiatement transporté dans sa case, où il fut déposé sur son lit.

L'infirmier du poste lui prodigua les soins les plus dévoués. Mais l'officier sentait qu'il était mortellement atteint fit son testament, puis il prit les dispositions nécessaires pour assurer la vie militaire du poste dont il avait le commandement qu'il remit au plus ancien sergent européen.

Ayant été pansé, le lieutenant qui n'avait pas perdu son sang-froid, ordonna son transport au poste voisin, situé à quarante-cinq kilomètres et commandé par le capitaine Maury.

Notre compatriote fut placé sur un hamac et, sur les épaules de porteurs, il se mit en route. Après la première étape, il fut pris par la fièvre. Sentant alors sa fin prochaine, il fit venir auprès de lui les soldats qui l'accompagnaient, il leur fit ses dernières recommandations, puis il dit : « Je pardonne à celui qui m'a tué parce que je l'ai frappé ».

Après cette parole de pardon, le lieutenant Saunier expirait. Son corps fut ramené au poste du capitaine Maury où les derniers honneurs lui furent rendus.

Le meurtrier attaquait le lendemain la demeure d'un colonel français qui le tuait d'un coup de fusil.

Telle est cette tragique histoire.

Dieuze. — (*Mineur tué.*) Le mineur Jacques Wilhelm, de la Colonie, a été surpris par un éboulement de pierres tombées de la paroi et fut tué sur le coup. Il y a à peine trois mois, le défunt a perdu son fils dans des circonstances analogues.

Münzthal-Saint-Louis. — (*Pour le collège de Bitche.*) On nous écrit :

Dimanche soir l'Association Sainte-Cécile donna sa soirée récréative annuelle. Une pièce de théâtre d'un comique réussi, des morceaux de musique maîtrement exécutés par la chorale, brillamment enlevés par la fanfare, trouvèrent un auditoire nombreux et sympathique.

Un merci cordial à tous les exécutants, spécialement aux membres de l'Association qui ont eu l'heureuse idée de faire profiter le collège de Bitche de la recette de cette soirée!

ALSACE

Mort de Mgr Bœglin. — On annonce de Vienne la mort de Mgr Eugène Bœglin, prélat domestique de Sa Sainteté.

Mgr Bœglin, Alsacien d'origine, avait vécu de longues années à Rome, où il collaborait, en qualité de rédacteur en chef, au *Moniteur de Rome*, organe officieux du Vatican. Le cardinal Rampolla, qui l'avait appelé à ces fonctions, avait pour lui une estime particulière. A la suite d'une campagne antitriplice, Crispi l'expulsa d'Italie. Revenu en France, Mgr Bœglin collabora à différentes revues et à des journaux parisiens. Il publia quelques brochures sur des sujets d'actualité politique et religieuse, et un volume sur l'œuvre de Lueger, le maire chrétien-social de Vienne.

A Vienne, où il s'était fixé depuis quatre ans, il continua à travailler jusqu'à la veille de sa mort, en envoyant des correspondances, qui ne manquaient pas d'originalité, à quelques-uns des journaux de Paris et de la province.

Il était âgé de 65 ans.

Krut. — (*Les métairies pendant l'hiver*). A présent toutes les métairies des environs sont louées aux sociétés de ski; deux refuges, celui de Hüs et de Breckfirst servent uniquement à recevoir les skieurs. A proximité de la frontière franco-allemande, les ski-clubs français, ont également construit deux refuges, l'un au Rainkopf et l'autre au grand Ventron. Tous les dimanches un grand nombre de sportsmen se rendent à ces refuges d'où ils entreprennent de belles tournées. Les touristes qui ne font parti d'aucune société pourront entrer dans les refuges en payant la taxe d'accès.

Kaysersberg. — (*Conseil d'arrondissement.*) Représentant 13 localités, 123 délégués centristes du canton de Kaysersberg ont désigné M. Schwartz, maire à Kienzheim, comme candidat pour les prochaines élections du 8 février au Conseil général.

Dornach. — (*Noyé en patinant.*) Mardi après midi vers 4 heures quelques jeunes gens patinaient sur la glace d'une sablière derrière l'église quand trois d'entre eux disparurent sous la glace. Alors que deux parvinrent à se sauver le troisième, Léon Verger, âgé de 12 ans, resté une demi-heure sous l'eau, ne put être rappelé à la vie.

Munster. — (*Sanatorium et Conseil municipal.*) Le Conseil général du Haut-Rhin avait voté un crédit de 10.000 M pour l'établissement à Munster d'un sanatorium pour alcooliques, à la condition que les Conseils généraux du Bas-Rhin et de la Lorraine versent une somme égale et que, de son côté, la ville de Munster donne une somme de 150.000 M. Le Conseil municipal a refusé de verser ce crédit, déclarant que la ville de Munster a suffisamment collaboré en prenant à sa charge les 15.000 M de frais occasionnés par la canalisation du futur sanatorium.

vernementaux. Nous pouvons donc nous attendre à voir modifier, à notre désavantage, les lois d'Empire sur la presse et sur le droit d'association. On modifiera légèrement les premiers projets, afin de ne pas trop effaroucher le Reichstag; mais le texte en sera encore assez élastique pour permettre de lui donner une interprétation... dictatoriale.

Dans le Ministère.

La *Strassburger Post*, dans une note qui se donne une allure officieuse, croit savoir que les bruits concernant les changements prochains dans le ministère d'Alsace-Lorraine se confirment pour MM. le baron Zorn de Bulach et Mandel; par contre, la chose serait bien moins certaine pour ce qui concerne le départ du Statthalter; on n'y songerait pas dans les sphères compétentes. La *Post* donne à entendre que la nouvelle du départ de MM. de Bulach et Mandel n'a pas provoqué d'autre étonnement à Strasbourg, au moins dans les sphères intéressées, vu que ces bruits ont plutôt leur origine dans la capitale de l'Alsace-Lorraine qu'à Berlin, ce qui, en bon français, signifie, croyons-nous, que MM. de Bulach et Mandel auraient pris les devants et présenté eux-mêmes leur démission. Les choses, du reste, ne vont guère jamais autrement pour les fonctionnaires de cette classe. Au reste, conclut la *Post*, aucune décision n'a encore été prise concernant les changements à intervenir au sein du ministère.

Hier nous avons rapporté que dans le conseil des ministres tenu au lendemain de l'arrivée du Statthalter de Berlin, il avait été établi que les démissions dans le ministère de Strasbourg n'auraient lieu qu'au printemps, après l'apaisement des esprits surexcités par les affaires de Saverne. Ce matin la *Strassburger Korrespondenz* déclare que ces informations publiées par la *Oberelsässische Landeszeitung* ne répondent pas à la réalité.

Calendrier. — Aujourd'hui, vendredi 23 janvier, vingt-troisième jour de l'année. Lever du soleil: 7 h. 44; coucher: 4 h. 41.

Lune : nouvelle, le 26.

Fête du jour. — Saint Fabien.

Ephémérides lorraines. — 23 janvier 1856. Mort de M. l'abbé Rohrbacher, auteur de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*, né à Langatte en 1789.

La température. — La situation atmosphérique reste sensiblement la même en Europe. La pression est encore élevée sur le nord-ouest et le centre.

Le vent est faible ou modéré des régions est sur les côtes de la Manche.

La température a baissé dans l'ouest et le nord; elle était hier matin : —23° au Spitzberg, —11° à Varsovie, —10° à Charleville, —9° à Paris et à Toulouse, —6° à Clermont-Ferrand, —4° à Bordeaux, —2° à Brest, +10° à Alger.

Un temps beau et froid est probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISSENET, à Metz)

	BAROMÈTRE A 0°	THERMOMÈTRE	VENT	TEMPS
22 janv. à 4 h. soir	744.1	— 3.0	N	Beau
23 janv. à 8 h. matin	746.5	— 5.2	E N E	Couv.

Thermomètre. — Maximum du 22 : —2.0°; Minimum aujourd'hui . —6.5

CHRONIQUE MESSINE

Dîner à l'Hôtel-de-Ville.

M. le Dr Foret, maire de Metz, a offert hier soir, dans les salons de l'Hôtel de Ville, un dîner à Messieurs les membres du Conseil municipal, aux chefs des différentes administrations, aux représentants de Metz et de l'arrondissement au Landtag et aux membres de la presse. La table était dressée en fer à cheval dans le grand salon. M. le Maire avait à sa droite S. Exc. le général von Oven, gouverneur de Metz; M. Müller, conseiller intime de commerce, président de la Chambre de commerce; M. le baron de Lœper, directeur de Metz-campagne; à sa gauche, M. le baron de Gemmingen, président de la Lorraine; le lieutenant-colonel Kabisch, chef de l'état-major du gouvernement; M. le Dr Seifert, adjoint; en face de M. le Maire était placé le colonel Heuer, commandant du 98e régiment d'infanterie (régiment de Metz) entre MM. Baumbach de Kaimberg, président de police, et Kayser, conseiller supérieur de gouvernement. On remarquait en outre MM. le Dr Rech, maire du Sablon, membre de la première Chambre; Miethe, membre de la première Chambre; Hinsberg, membre de la deuxième Chambre; Kahl, conservateur des forêts; Seeger, Cailloud, Federspil, Broichmann, ten Brink, Rick, conseillers de gouvernement.

Le menu, préparé avec beaucoup de soin et d'art, a été servi par M. Feindel, le propriétaire du Restaurant Moitrier.

Au champagne M. le Dr Foret a salué ses hôtes en termes cordiaux et a surtout exprimé les regrets que la nouvelle du prochain départ de S. Exc. le général von Oven, gouverneur de Metz, cause aux représentants de la Ville; il a fait ressortir les excellentes relations qui ont toujours existé entre le Gouverneur et la municipalité. Celle-ci, à titre de souvenir, a tenu à offrir au général le portrait de S. M. l'Empereur peint par une artiste de Metz (Mme Stœtzer).

Le général von Oven, dans une improvisation bien sentie, a vivement remercié M. le Maire. Il emportera les meilleurs souvenirs de Metz, a-t-il dit. Sans doute, dans une grande ville de garnison telle que Metz, il peut se produire comme ailleurs des conflits entre civils et militaires; mais lorsqu'un fait de ce genre survient, on remet l'affaire aux tribunaux et tout est dit. Le général a parlé à son tour des bons rapports entre la Ville et le Gouvernement militaire. Il a formé les meilleurs vœux pour la prospérité de la cité et a porté un vivat à la Ville et à son Maire.

Ce toast a rencontré un accueil empressé.

Au cours du repas M. le Dr Christel, conseiller, a donné lecture d'une chronique fort humoristique et spirituelle sur une série de questions municipales.

Le café a été servi dans la salle des mariages et les invités, qui sont restés réunis en conversation très animée, ont emporté la meilleure impression de cette soirée.

Distinction posthume.

Nous apprenons de source certaine que le ministère de la guerre français vient d'accorder la médaille de 1870 à M. l'abbé François Chéry, curé de Marthil, pour avoir soigné avec un dévouement inlassable les blessés dans les ambulances du Grand-Séminaire pendant le blocus de Metz. Cette distinction bien méritée n'a qu'un tort, c'est d'arriver trop tard: M. l'abbé Chéry est décédé depuis six semaines.

Le discours de l'Evêque de Luxembourg au Congrès catholique.

Les poursuites intentées par plusieurs députés anticatholiques à Mgr l'Evêque de Luxembourg pour son discours prononcé au Congrès des catholiques à Metz sont sur le point d'aboutir; les témoins habitant hors du Luxembourg ont été entendus pour la majeure partie et Mgr Koppes lui-même a été cité mercredi dernier devant le juge d'instruction pour être entendu; il se présenta en personne pour être interrogé sur les différentes charges relevées contre sa personne. Rien de ces dépositions n'a transpiré dans le public; on sait seulement que Mgr Koppes sera cité très prochainement à la barre de la correctionnelle.

Chemins de fer.

Le 27 janvier prochain, les bureaux d'expédition pour la petite et la grande vitesse aux gares de Metz et Novéant seront fermés à partir de 5 h. de l'après-midi; le service de chargement et de déchargement ne subira aucune restriction.

Chômage de canaux.

Seront fermés à la circulation, du 15 juin au 6 juillet, le canal de la Sarre, à l'exception de la partie comprise entre les kilomètres 0 et 3,1; les bras du canal situés près de Wölferding et Grossblittersdorf et le canal de Loudrefing; le canal de la Moselle, y compris le canal latéral d'Ars; la Moselle canalisée entre la frontière française et Metz. Des renseignements plus précis ne pourront pas être donnés sur le chômages de ces canaux avant les décisions qui seront prises communément à ce sujet en mars ou en avril, par les représentants allemands, français et belges des gouvernements intéressés.

Contre la légion étrangère.

Dans sa dernière assemblée générale, le Comité de la Société fondée à Munich pour combattre la légion étrangère a décidé de faire poser des affiches dans les gares et dans les bureaux de renseignements pour émigrants, dans le but de détourner les jeunes gens de la légion; des feuilles volantes seront en outre distribuées à certains moments plus critiques de l'année.

Vol dans un magasin.

Hier après-midi, dans le magasin Fürst, rue des Jardins, une femme se fit présenter des fourrures pour en choisir une et, profitant d'un moment où elle ne se croyait pas observée, elle en fit disparaître une dans sa sacoche; une jeune vendeuse qui l'avait aperçue signala le fait au patron qui fit arrêter la voleuse par la police. La fourrure était marquée au prix de 108 M.

Un sauvetage sur la glace.

Avant-hier après-midi, la fillette âgée de 11 ans des époux Mayer, demeurant rue de la Chaussée à Montigny, qui rentrait de Metz par le canal couvert de glace, enfonça dans l'eau près du pont situé à l'extrémité de la rue du Couvent à Montigny, à un endroit où précédemment on avait enlevé la glace. Le chef d'équipe Eckert, employé à l'administration de la navigation, se précipita immédiatement pour sauver l'enfant, mais disparut bientôt lui-même sous la glace. Après bien des efforts, l'ouvrier Hoff et l'employé d'octroi Schuler parvinrent à retirer le courageux sauveteur, puis, avec l'aide du fils de M. le Dr Reuter et d'un employé du chemin de fer, la fillette fut retirée sans connaissance de l'eau. Dans le bureau d'octroi on la réchauffa et on pratiqua sur elle la respiration artificielle, de sorte que quand le médecin arriva, elle était hors de danger bien qu'encore sans connaissance.

L'Alpe homicide.

La dernière statistique sur les accidents mortels dans les Alpes pendant l'année 1913 établit que 114 personnes ont perdu la vie dans les excursions de montagne, savoir : 43 Autrichiens, 39 Allemands, 16 Suisses, 3 Français, 2 Italiens, 1 Belge, 1 Suédois et 1 Hollandais; pour 8 sinistrés on n'a pu établir de quelle nationalité ils étaient. Parmi les morts se trouvent 6 femmes, 3 guides et 4 soldats suisses de l'artillerie de montagne; 41 personnes sur les 114 tuées étaient parties sans guide. Ces accidents ont été motivés principalement par des avalanches, des tempêtes de neige, des orages, des éboulements de rochers et la rupture de cordes.

Musées municipaux.

Heures d'ouverture des Musées municipaux le dimanche (entrée gratuite):

Musée principal, rue de la Bibliothèque, de 11 h. à midi et de 2 h. à 3 h.

Collections à la porte des Allemands, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2 du soir.

NOUVELLES RÉGIONALES

Les funérailles de M. le chanoine Scherrier à Sarralbe.

La petite ville de Sarralbe a pieusement assisté à ces obsèques célébrées pour un de ses enfants. Hélas, ici également il faut constater que non seulement les *vieux* s'en vont mais que l'ancienne population diminue et est remplacée par une nouvelle génération qui n'est plus dans les mêmes idées religieuses. La belle partie de l'assistance était fournie par les prêtres (ils étaient plus de 80) et par les jeunes personnes sous la direction des Sœurs de Sainte-Chrétienne. Un beau groupe de religieuses de la Toussaint de Montigny et de Flanville marchait derrière la famille où deux nièces du défunt, une Sœur de Sainte-Chrétienne et une Sœur de la Doctrine achevaient de donner le cachet religieux qui de tout temps distinguait la famille Scherrier à Sarralbe. Un vénérable grand oncle mort en 1886 à l'âge de 85 ans, aveugle depuis 1858, était le chef de lignée de cette famille; son neveu Dérousse mort il y a une dizaine d'années, trois frères prêtres dont un missionnaire en Chine, l'autre curé à Sarreinsming et ce professeur émérite près de la tombe duquel pleure aujourd'hui toute une couronne de parents et d'amis : C'est beau au milieu des tristesses d'un deuil. Le ciel semble moins sombre et l'avenir moins dur quand toute la famille chemine ainsi vers l'au-delà.

M. l'abbé Louis Scherrier, comme l'a fait remarquer M. le vicaire général Wagner dans les adieux qu'il a adressés au défunt du haut de la chaire, n'occupe pas une large place dans une statistique ou un nécrologe officiel. Né en 1846, prêtre en 1870, professeur pendant 36 ans à Bitche, aumônier d'un petit asile pour les pauvres à Flanville, chanoine honoraire depuis 1910 et mort samedi dernier, il a eu un théâtre d'action bien modeste et pourtant bien important, si l'on en juge par le nombre et la sympathie des amis qui de tous les coins du diocèse sont venus aujourd'hui à Sarralbe pour lui rendre les derniers devoirs.

M. Louis Scherrier était un prêtre dont les mérites semblaient être des rayonnements de sa qualité maîtresse — l'amour de l'ordre. Il est vrai que les modèles qu'il avait eut sous les yeux dès son enfance avaient fortement déteint sur lui par leur régularité sacerdotale et pastorale: c'étaient les anciens curés de Sarralbe Merlinger et Bettinger et le vénérable Dérousse, son oncle, dont le souvenir n'est pas encore effacé. Son père d'ailleurs et sa mère, qui avaient élevé une nombreuse famille à côté de leur petit commerce, lui avaient inculqué cet amour de l'ordre. Quelques jours après son ordination la guerre éclatait et, dans ces tristes loisirs des premiers mois, des leçons de latin et de français données à quelques jeunes gens de Sarralbe, l'exerçaient à sa future vocation. Il passa quelques semaines comme vicaire à Volmunster, assez longtemps pour s'y faire regretter, mais dès le mois d'avril il dut prendre sa place dans le personnel enseignant du collège de Bitche. On a oublié aujourd'hui quelle était alors, en 1871, la situation de nos maisons d'éducation, mais surtout après la loi du 4 juillet 1872 et les règlements scolaires qui se suivaient sous l'administration de M. de Mœller. En 1875 le collège de Sierck fut fermé; le diocèse de Strasbourg perdit à la même époque tous ses établissements ecclésiastiques: la conduite des Alsaciens, disait un jour à ce sujet un de leurs députés, est plus fière, celle des Lorrains est plus pratique.

Monseigneur Dupont des Loges demanda aux directeurs et professeurs de ses établissements diocésains de rester à leur poste malgré les difficultés de la nouvelle situation. Le sacrifice demandé était pénible, très dur, et, comme on le craignait même alors, peut-être inutile. Bitche avec ses 35 élèves à une certaine époque, ne promettait guère d'être encore viable. Les maîtres eurent le courage de suivre le désir de l'évêque et grâce à la Providence nos établissements sont aujourd'hui prospères. M. Scherrier était alors un des jeunes professeurs qui se mirent avec courage à l'œuvre. Son esprit d'ordre et de travail lui permit d'enseigner avec fruit pendant de longues années. Ses élèves se rappellent encore aujourd'hui avec quelle exactitude il soignait toutes les grandes et les petites choses qui entrent dans le menu du professeur: et notez qu'alors l'enseignement n'était pas précédé d'une série d'années de préparation à l'Université: le zèle et le dévouement devaient nécessairement suppléer parfois à la haute science. Toutefois les élèves de ce temps-là devenus aujourd'hui de brillants professeurs, se rappellent volontiers que leurs maîtres d'alors leur étaient bien dévoués.

M. Scherrier dont la modestie est bien connue a préparé, sans qu'il y parut extérieurement, le renouvellement du chant liturgique dans le diocèse. Vers 1887 ou 1888, alors que personne encore dans notre pays ne songeait à la restauration du plain-chant, il eut la bonne fortune d'aller à Solesmes et d'y passer quelques jours en compagnie des Pères Bédédictins: avec son jugement droit, son sens méthodique et l'esprit d'ordre qui le suivait en tout, il se dit, que le problème poursuivi par lui et quelques-uns de ses amis depuis une dizaine d'années dans les heures de récréation, était résolu.

Les productions musicales du « Cecilien-Verein » allemand lui plaisaient moins, parce que la musique y prend une place trop large; le plain-chant est le chant traditionnel de l'église, partie intégrante de la liturgie, le chant du peuple. Il retourna à Solesmes, y prit des leçons et commença à exercer ses élèves d'après cette nouvelle méthode. Le sillon était tracé, la graine jetée et, maintenant que ces anciens élèves sont devenus prêtres, vicaires et curés, ils n'ont pas eu de peine à continuer sur l'ordre du Pape ce qu'ils avaient déjà appris à l'école de leur premier maître. Quand les premières angoisses d'une maladie de cœur vinrent subitement le saisir il y a quelques années, il dut renoncer à une vie qui lui était chère: la retraite en ville ne lui souriait pas; il fût volontiers resté là où il avait vécu depuis 36 ans; mais nos établissements d'enseignement sont trop à l'étroit pour qu'un prêtre retraité puisse continuer à y demeurer; sa délicatesse et sa modestie ne lui permirent même pas de s'arrêter à pareil rêve et il fut heureux de pouvoir se fixer à Flanville: là il n'avait pas les soucis matériels d'un ménage; mais une belle chapelle avec le Saint-Sacrement à côté de son logement; jardins et parc à perte vue; la facilité de venir à Metz chaque fois qu'il le désirait. Il fut la Providence de ce petit asile de la Charité et en retour des soins qu'on lui donnait il rendit au centuple tout ce que le pur dévouement peut inspirer à un homme généreux et intelligent. C'est là que dans sa chère solitude il continua à s'occuper du chant grégorien comme président de l'Association de Sainte-Cécile, c'est là que Mgr l'Evêque lui conféra le titre et la dignité de chanoine honoraire; il n'avait que 68 ans; avec un corps solidement bâti, il paraissait devoir fournir encore une belle carrière de vieillesse, comme feu son oncle M. Dérousse. Mais dès ce moment le bon Dieu l'a jugé digne de la récompense et l'a appelé à lui subitement, et bien préparé.

Son pauvre frère le missionnaire de Chine vient sans doute de lui écrire, comme il le faisait chaque mois: et en recevant lui-même la dernière lettre du défunt il ne saura pas que désormais cette correspondance si régulière depuis 40 ans ne doit plus être continuée qu'entre lui et le seul frère survivant.

Je souhaite qu'un jour il nous soit donné de prendre connaissance de ces lettres qui depuis 1874 s'échangeaient entre ces frères prêtres et le missionnaire.

Au vénérable curé de Sarreinsming nous offrons en terminant nos plus sympathiques condoléances.

Augny. — (*Un vétéran de 1870.*) M. Nicolas-Alfred Rapp, de cette localité, est un vétéran de 1870. Il a servi à Metz, pendant le siège, à la 1re batterie de la garde mobile de la Moselle, sous les ordres du capitaine Marchal, de Corny, commandant de la batterie. Après la capitulation de Metz, Rapp fut emmené en captivité à Spandau. Le gouvernement allemand a accordé la rente de 150 M à ce brave qui est décoré de la médaille de 1870. Puisse-t-il jouir pendant de longues années de cette rente.

Mardigny. — (*Longs et loyaux services.*) On nous écrit :

Mlle Marie-Adèle Staub, au service de la famille Suisse-Habillon, de Mardigny, durant 27 années consécutives, vient de recevoir de S. M. l'Impératrice, en récompense de ses longs et loyaux services: un diplôme d'honneur, une médaille d'argent et un fauteuil bien confortable.

M. Pichard, maire, accompagné de son adjoint et entouré de son Conseil, lui remit ce triple souvenir avec compliments de circonstance très élogieux et très flatteurs.

Précieuse récompense pour Mlle Aline Staub! Et non moins précieux encouragement pour d'autres!

X.

Hayange. — (SALLE DE LA PLATINERIE : *Le Gendre de M. Poirier*, par la Tournée Vast.) Un gros succès se prépare pour la représentation du *Gendre de M. Poirier*, qui a lieu irrévocablement *dimanche prochain*. Nous avons dit que rien ne manquera à l'éclat et à la joie de cette belle soirée. Ajoutons que toutes les dispositions sont prises pour que la salle soit bien chauffée.

Les portes ouvriront à 7 h. 1/2. Le lever du rideau est fixé à 8 h. 1/4. On peut se procurer des places tous les jours au magasin de musique de M. Kieffer, à Hayange.

— (*Contre l'immoralité publique.*) On nous écrit :

Mercredi soir, à l'Hôtel Terminus, a eu lieu une réunion préparatoire dans le but de former une Société pour combattre l'immoralité publique. Une centaine d'homme avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite. Dans l'assistance on remarquait la présence du clergé, des instituteurs des écoles primaire et supérieure, des employés de l'administration et des Usines, des hôteliers et commerçants.

Au début de la séance, on craignait un fiasco complet car, pour des motifs que nous ignorons, le comité provisoire s'était désisté au dernier moment.

M. Windeck, notre dévoué maire, était retenu à Berlin par son mandat de député, mais grâce au courageux orateur, M. N.-W. Schmidt, de Cologne, qui dut à lui seul ouvrir et diriger la séance, cette Société si opportune a vu le jour.

Dans un beau discours, le conférencier nous montra l'ennemi redoutable que constitue l'immoralité publique, laquelle exerce ses ravages de corruption surtout sur l'enfance et sur les jeunes gens; il nous montra dans un langage clair et précis, ce fléau sous ces quatre formes spéciales: les brochures et gravures obscènes qui s'étalent au grand jours dans les magasins et les vitrines de nos villes et qui pénètrent jusque dans nos campagnes; puis le cinéma immoral et corrupteur, le danger des films indécents, le danger réel pour les mœurs de ces représentations données dans l'obscurité.

Ensuite le terrible mal qui est un vrai suicide national : la stérilité complète ou partielle, voulue et raisonnée. Enfin, la plaie hideuse de nos villes : la prostitution. Ici l'orateur fit un tableau saisissant de l'activité de cette dernière forme de l'immoralité publique qui cherche à s'introduire « officiellement » dans nos contrées industrielles. Il nous montra le danger et le péril, pour le corps et l'esprit qui guettent dans nos villes modernes notre jeunesse universitaire et militaire. La facilité des communications, qui mettent la grande ville à quelques heures seulement du plus petit hameau, est aussi une cause de la corruption qui pénètre ainsi dans nos campagnes.

A ces différentes formes de l'immoralité publique, l'orateur nous montra les remèdes pratiques et les résultats remarquables obtenus grâce à l'activité de la Société.

Devant ces dangers réels de l'immoralité publique, où sombre quelquefois l'honneur, la santé, le patrimoine et la foi de toute une nation, que doit faire l'honnête homme? Chercher par tous les moyens à endiguer ce flot d'ordures qui monte et qui menace de nous submerger. Seul, isolé, l'honnête homme ne peut rien; mais réunis, nous pouvons vaincre l'ennemi.

A la suite de la discussion, la création dans notre ville d'une Société contre l'immoralité publique fut décidée. Quarante membres se sont déjà fait inscrire. On résolut de faire une deuxième réunion afin de constituer le comité définitif. Certes, les Sociétés ne manquent pas dans notre ville: Sociétés patriotiques, guerrières, musicales, sportives, athlétiques, commerciales, scientifiques, amicales, théâtrales, etc., mais on n'en trouvera peu avec un si noble but et demandant un peu de courage civique. La politique qui gâte tout, n'a rien à faire ici et nous devons tous nous rencontrer sur ce terrain pour vaincre ce péril qui menace notre jeunesse, l'espoir de l'avenir.

Un père de famille.

Knutange. — (*Aux assises de Francfort.*) Mercredi dernier a commencé devant les assises de Francfort le procès intenté aux frères Hugo et Kuno Scholten, bien connus par leurs démêlés avec l'administration municipale de Knutange qu'ils ont outragée à différentes reprises. Les deux frères ont fondé au cours de ces dernières années plusieurs Sociétés d'assurance dont les grands titres ronflants étaient en opposition directe avec la sécurité et l'honnêteté des affaires, mais dont l'unique but étaient d'enrichir les hardis fondateurs. Au lieu de faire parvenir à leurs assurés l'argent de la caisse de maladie, les deux inculpés préféraient les envoyer à l'hôpital, ce que la plupart refusaient. Or une clause prévoyait qu'en cas de refus, les assurés perdaient tous droits à la prime d'assurance.

Hier jeudi, après deux jours d'audience, les frères Scholten, présidents de la Sociétés d'assurance pour l'Allemagne du Sud, ont été déclarés coupables de délit contre le droit d'assurance privée et déloyauté. Hugo Scholten a été condamné à un an et neuf mois de prison et 500 M d'amende. Hugo Scholten à un an de prison et 200 M d'amende.

Torcheville. — (*Remise de décoration.*) On nous écrit :

Mercredi 21 janvier, dans l'après-midi, en présence du maire entouré de son conseil, du comité scolaire, du corps des pompiers, ainsi que des enfants des écoles, M. Back, directeur d'arrondissement de Château-Salins, a remis la médaille du Mérite en argent à M. Sébastien Dupont, âgé de 79 ans. Ce vieillard, toujours en parfaite santé, fait depuis 50 ans partie du corps des pompiers de Torcheville, et depuis tantôt 40 ans il en est le capitaine.

En quelques mots, M. le Directeur a fait très heureusement ressortir que point n'est besoin d'être au sommet de l'échelle sociale pour donner à ses concitoyens l'exemple de l'abnégation et du dévouement. C'est cette persévérante modestie dans le sacrifice que Sa Majesté entend récompenser.

Avec une émotion facile à comprendre, le décoré a remercié M. le Directeur et lui a présenté ses cinq fils, qui ont tous payé leur dette à la patrie.

M. le Curé a remercié M. le Directeur et lui a rappelé qu'il y aura bientôt deux ans M. Dupont a célébré ses noces d'or représentant un demi-siècle d'union heureuse et bénie et qu'à cette occasion il a reçu de Sa Majesté la médaille jubilaire en argent.

Habilement formés par le nouvel instituteur, M. Thomas, les enfants des écoles ont exécuté plusieurs chants d'une façon vraiment parfaite.

Un vin d'honneur fut offert par les familles Dupont aux assistants. Les vieilles bouteilles de clairet de Torcheville, tout en apportant la plus franche gaieté, ne purent que faire regretter la disparition à peu près totale du vignoble de Torcheville, jadis si apprécié. On but à sa prochaine et heureuse reconstitution. Un dernier toast fut porté à la santé du digne chef des pompiers. Puisse-t-il, en compagnie de son épouse, jouir longtemps encore de la considération de ses concitoyens et de l'amitié de sa belle famille.

Pettoncourt. — (*Comment est mort le lieutenant Saunier.*) Nous avons annoncé il y a quelque temps la mort, au Borgou, du jeune lieutenant Saunier, dont les parents habitent Pettoncourt. Les détails suivants viennent d'arriver en France :

Le 16 septembre, au matin, le lieutenant Saunier passa l'inspection du poste placé sous son commandement. Il remarqua que trois tirailleurs avaient leurs armes en mauvais état; il ordonna à un sergent de tirailleurs indigènes de lui faire prendre le « barda » (la charge).

Peu après le lieutenant, passant devant les tirailleurs punis, demanda à l'un d'eux où était sa poche à riz.

Le tirailleur répondit : « Elle est dans mon « barda ». Le lieutenant vérifia la charge, il constata que le soldat avait menti; mis en colère par ce mensonge, l'officier gifla légèrement l'homme puis il rentra dans sa case.

Le caporal commandant les hommes punis emmena les trois tirailleurs sous un arbre pour les mettre à l'ombre, il s'absenta ensuite quelques minutes. L'un des noirs profita de cette absence pour s'enfuir dans la forêt.

L'ordonnance du lieutenant, un soldat noir, ayant vu le transfuge, cria à son officier: « Attention, le tirailleur que tu as puni vient de s'enfuir avec son fusil ».

Le lieutenant sortit de sa case. Comme il se trouvait sous sa véranda, le noir qui était caché à la lisière de la forêt attendit que le lieutenant fût bien en vue. Lentement, il le visa. Un coup de feu se fit entendre.

La balle après avoir traversé le mur en terre atteignit Saunier en pleine poitrine. Le malheureux officier tomba; il fut immédiatement transporté dans sa case, où il fut déposé sur son lit.

L'infirmier du poste lui prodigua les soins les plus dévoués. Mais l'officier sentait qu'il était mortellement atteint fit son testament, puis il prit les dispositions nécessaires pour assurer la vie militaire du poste dont il avait le commandement qu'il remit au plus ancien sergent européen.

Ayant été pansé, le lieutenant qui n'avait pas perdu son sang-froid, ordonna son transport au poste voisin, situé à quarante-cinq kilomètres et commandé par le capitaine Maury.

Notre compatriote fut placé sur un hamac et, sur les épaules de porteurs, il se mit en route. Après la première étape, il fut pris par la fièvre. Sentant alors sa fin prochaine, il fit venir auprès de lui les soldats qui l'accompagnaient, il leur fit ses dernières recommandations, puis il dit : « Je pardonne à celui qui m'a tué parce que je l'ai frappé ».

Après cette parole de pardon, le lieutenant Saunier expirait. Son corps fut ramené au poste du capitaine Maury où les derniers honneurs lui furent rendus.

Le meurtrier attaquait le lendemain la demeure d'un colonel français qui le tuait d'un coup de fusil.

Telle est cette tragique histoire.

Dieuze. — (*Mineur tué.*) Le mineur Jacques Wilhelm, de la Colonie, a été surpris par un éboulement de pierres tombées de la paroi et fut tué sur le coup. Il y a à peine trois mois, le défunt a perdu son fils dans des circonstances analogues.

Münzthal-Saint-Louis. — (*Pour le collège de Bitche.*) On nous écrit :

Dimanche soir l'Association Sainte-Cécile donna sa soirée récréative annuelle. Une pièce de théâtre d'un comique réussi, des morceaux de musique maîtrement exécutés par la chorale, brillamment enlevés par la fanfare, trouvèrent un auditoire nombreux et sympathique.

Un merci cordial à tous les exécutants, spécialement aux membres de l'Association qui ont eu l'heureuse idée de faire profiter le collège de Bitche de la recette de cette soirée!

ALSACE

Mort de Mgr Bœglin. — On annonce de Vienne la mort de Mgr Eugène Bœglin, prélat domestique de Sa Sainteté.

Mgr Bœglin, Alsacien d'origine, avait vécu de longues années à Rome, où il collaborait, en qualité de rédacteur en chef, au *Moniteur de Rome*, organe officieux du Vatican. Le cardinal Rampolla, qui l'avait appelé à ces fonctions, avait pour lui une estime particulière. A la suite d'une campagne antitriplice, Crispi l'expulsa d'Italie. Revenu en France, Mgr Bœglin collabora à différentes revues et à des journaux parisiens. Il publia quelques brochures sur des sujets d'actualité politique et religieuse, et un volume sur l'œuvre de Lueger, le maire chrétien-social de Vienne.

A Vienne, où il s'était fixé depuis quatre ans, il continua à travailler jusqu'à la veille de sa mort, en envoyant des correspondances, qui ne manquaient pas d'originalité, à quelques-uns des journaux de Paris et de la province.

Il était âgé de 65 ans.

Krut. — (*Les métairies pendant l'hiver*). A présent toutes les métairies des environs sont louées aux sociétés de ski; deux refuges, celui de Hüs et de Breckfirst servent uniquement à recevoir les skieurs. A proximité de la frontière franco-allemande, les ski-clubs français, ont également construit deux refuges, l'un au Rainkopf et l'autre au grand Ventron. Tous les dimanches un grand nombre de sportsmen se rendent à ces refuges d'où ils entreprennent de belles tournées. Les touristes qui ne font parti d'aucune société pourront entrer dans les refuges en payant la taxe d'accès.

Kaysersberg. — (*Conseil d'arrondissement.*) Représentant 13 localités, 123 délégués centristes du canton de Kaysersberg ont désigné M. Schwartz, maire à Kienzheim, comme candidat pour les prochaines élections du 8 février au Conseil général.

Dornach. — (*Noyé en patinant.*) Mardi après midi vers 4 heures quelques jeunes gens patinaient sur la glace d'une sablière derrière l'église quand trois d'entre eux disparurent sous la glace. Alors que deux parvinrent à se sauver le troisième, Léon Verger, âgé de 12 ans, resté une demi-heure sous l'eau, ne put être rappelé à la vie.

Munster. — (*Sanatorium et Conseil municipal.*) Le Conseil général du Haut-Rhin avait voté un crédit de 10.000 M pour l'établissement à Munster d'un sanatorium pour alcooliques, à la condition que les Conseils généraux du Bas-Rhin et de la Lorraine versent une somme égale et que, de son côté, la ville de Munster donne une somme de 150.000 M. Le Conseil municipal a refusé de verser ce crédit, déclarant que la ville de Munster a suffisamment collaboré en prenant à sa charge les 15.000 M de frais occasionnés par la canalisation du futur sanatorium.